

S.I.R.I.S

118 rue du Bois de Deure  
45130 Huisseau-sur-Mauves  
Tél : [02.38.80.77.02](tel:02.38.80.77.02)  
[siris2@wanadoo.fr](mailto:siris2@wanadoo.fr)

Alexandra MENU vous accueille:

- Lundi de 8h30 à 12h
- Mardi de 8h30 à 12h
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Vendredi de 8h30 à 12h

Permanence téléphonique les lundis, mardis et vendredis après-midi.

Fonctionnement du SIRIS

Le **Syndicat Scolaire** a été créé en septembre 1979 par les Communes de HUISSEAU SUR MAUVES et BACCON. En septembre 2013, les Communes de COULMIERS et de ROZIERES EN BEAUCE ont été rattachées audit syndicat. Son siège social est situé dans les locaux de la mairie de HUISSEAU SUR MAUVES.

Son rôle : **gérer les finances du regroupement pédagogique** (garderie du matin, cantine, activités, transports scolaires).

Le Comité se réunit régulièrement pour prendre toutes les décisions concernant l'organisation du **Syndicat Scolaire**. Il est informé et donne son avis sur tous les problèmes rencontrés (garderie du matin, cantine, activités, transports scolaires).

- Il crée les postes des agents qui seront nommés par la Présidente du S.I.R.I.S.
- Il gère, les dépenses et les recettes de fonctionnement (fournitures scolaires, produits d'entretien, repas, garderie, transports lors de sorties scolaires, quote-part des Communes adhérentes...) mais aussi d'investissement (achat de mobilier, informatique, d'électroménager...).

Remarque : Les écoles restent la propriété des Communes qui ont donc en charge leur entretien (réfection des toitures, des murs, des sols, des moyens de chauffage...).

Le syndicat permet l'accueil d'environ **270 enfants répartis en douze classes**, de la maternelle (accueil l'année civile du troisième anniversaire) jusqu'au CM2.

Le **S.I.R.I.S**, c'est toute une équipe au service des écoles : **12 membres 3 délégués par Conseil Municipal**

Composition du nouveau bureau suite aux élections de mars 2020

Présidente : **Véronique HAMEAU** (Huisseau)

Vices-Présidents :

- Joffrey BARALLE (Baccon)
- Thierry DE VILLEBONNE (Coulmiers)
- Secrétariat : Alexandra MENU
- Membres :
- Régis VRAIN (Baccon)
- Céline FAUCHER-LUCAS (Baccon)
- Sylvie TREFOU (Coulmiers)
- Alexandra GILLET (Coulmiers)

- Véronique CARO (Huisseau)
  - Amélie TOTTEREAU-RETIF (Huisseau)
  - Hervé LEFEVRE ( Rozières-en-Beauce )
  - Danie LEFEVRE( Rozières-en-Beauce)
  - Stéphane HURAUULT ( Rozières-en-Beauce )
- 17 personnes** sont employées : agents d'entretien, de restauration, ATSEMS, une intervenante informatique et animateurs sur la pause méridienne.

École Maternelle

### Règlement intérieur

#### **Garderie des petits**

uniquement le matin

Patricia SIMON

Fouzia BELGHELIEM

#### **Pause méridienne**

Marie POIX

Ophélie PERRET

Lisa CASPAR

École Élémentaire

### Règlement intérieur

#### **Garderie des grands**

uniquement le matin

Julie AMARY

Sylvie LETANG

Lisa CASPAR

#### **Pause Méridienne**

Ecole de HUISSEAU : assurée par Alice BOISSAY ou Karine DELAFOSSE ou Patricia MARIÉ ou Florent DELAUNAY

Ecole de COULMIERS : assurée par Catherine ARAOUNE

Ecole de BACCON : assurée par Alexandra MENU

#### **Cantine**

BACCON

COULMIERS

HUISSEAU

**Activités TICE** (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement)

BACCON COULMIERS HUISSEAU

Nathalie PRELY

Animatrice informatique



Garderie forfait mensuel : 22€  
Garderie tarif journalier : 5€

- Inscriptions

Les inscriptions se font auprès du [S.I.R.I.S](#) .

L'accueil du soir est assuré par l' A.C.M (ALSH) pour Huisseau-sur-Mauves  
Les inscriptions se font auprès de Christophe Raynal directeur de l'Accueil de Loisirs.  
[Plus d'infos...](#)

Pour les communes de Baccon et Coulmiers se rapprocher de la Mairie.

Baccon : [02 38 46 67 88](#)

Coulmiers : [02 38 74 22 08](#)

## **Restaurant Scolaire**

Les repas sont préparés par la société API.

Tarifs :

Forfait repas maternelle : 52€

Forfait repas élémentaire : 57€

Repas pris occasionnellement :

Prix du repas adulte : 6.20€

Prix du repas maternelle occasionnel : 4.60€

Prix du repas élémentaire occasionnel : 5.20€

Sous réserve de modifications de prix de l' I.N.S.E.E.